

Participer au succès d'une association faîtière

Le comité central de l'association Cerebral Suisse est l'organe stratégique qui, sur la base d'un mandat confié par l'assemblée des délégués, dirige une équipe opérationnelle pour réaliser les objectifs de l'association.

Etre membre de ce comité c'est donc...

- Mettre ses compétences au service de la cause
- Partager un peu de son temps pour réaliser des objectifs
- Contribuer à une vision stratégique de l'association
- Participer à l'amélioration de la situation des personnes en situation de handicap

Ce que cela implique

- Le comité central se réunit en fonction des besoins et des situations 6 à 10 fois par année
- D'autres séances sont à prévoir, selon la fonction dont vous êtes responsable et l'engagement que vous y consacrez.
- Dans un premier temps, vous pouvez participer aux séances comme observateur.
- Vous êtes élu à l'assemblée des délégués qui a lieu en automne.
- C'est un engagement honorifique, le salaire est le développement de l'association, mais surtout l'amélioration de la qualité de vie de ses membres.

Comment s'impliquer ?

Sur la base de vos compétences, mais aussi et surtout de vos envies, vous proposez au comité ce que vous souhaitez apporter en termes d'engagements et de temps.

- Vous pouvez prendre une fonction selon le tableau au verso de ce documents
- Vous pouvez choisir d'être simplement membre et de participer à certaines commissions ou groupes de travail selon le tableau au verso du présent document

Si vous partagez l'idée que l'on est riche de ce que l'on est plus de ce que l'on a, alors vous engager, c'est augmenter le plaisir d'être de ceux qui contribuent à une

vie meilleure
pour les personnes en situation de handicap

Pour plus d'infos...

Pour mieux connaître l'association et ses activités, mais aussi pour mieux comprendre le rôle que vous pourriez y jouer, vous pouvez :

- Visiter notre site web www.association-cerebral.ch
- Contacter personnellement le président
Par téléphone 079 220.24.11 - par mail : michel.jeanbourquin@association-cerebral.ch

Les fonctions au sein du comité central de Cerebral Suisse

	Fonction	Définition La fonction consiste à :	Actuellement
1	Présidence	<ul style="list-style-type: none">- Présider le comité central- Coordonner la stratégie et l'opérationnel- Représenter les intérêts de l'association	Michel Jeanbourquin
2	Finances	<ul style="list-style-type: none">- Diriger les finances de l'association- Superviser la gestion financière- Gérer le capital de l'association Cette fonction implique que la personne en charge ait des compétences en économie	Vacant
3	Prestations	<ul style="list-style-type: none">- Superviser l'organisation des prestations- Veiller à la qualité (réponse aux besoins)- Coordonner les prestations entre les régions Pour cette fonction, une personne	Yvonne Hämmig Vice-Présidente

		concernée est la mieux a même d'assumer le mandat.	
4	Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser la communication de l'association (Bulletin, site web, présentations etc...) - Initier des projets - Participer aux opérations de communication 	Daniela Vetsch
5	Politique sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Participer activement aux débats politiques concernant le handicap - Reporter au comité central les tendances - Initier des prises de position 	Rolf Schuler
6	Représentant de la Fondation	<p>Cette fonction est réservée à un membre de la fondation Cerebral pour assurer une bonne collaboration.</p> <p>C'est la fondation qui nomme son représentant</p>	Vacant
7 8 9	Membre(s)	<p>Par leur présence apporte un regard global sur le fonctionnement global de l'association.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participent comme rapporteurs pour le comité a des commissions ou groupes de travail 	Laurent Junier René Kälin
<p>La composition du comité devrait être entre 5 à 9 membres.</p> <p>Actuellement : 6</p>			